

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil onze, le 9 mars à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 34

Date de convocation du Conseil de Communauté : 3 mars 2011

Présents : MENUCELLI T., MERLIAUD C., PERDUCAT D., FAYE J.P., PASQUET R., PONS G, DOLLEY A., DUPONT M., SERRU D., LISSANDRE A., BALLOT M., MOUTARDE N., HERBERT F., BOUBY F., BATAILLE J.L., CHADELAUD M., BIRON J., BUXERAUD H., TESSIER M.C., LACOUTURIERE B., GANE I, LEROUSSEAUD R., ROYER G., DE LAGAUSIE C, SERRU MC., HANICOT J., DUFAYS C., COLY G.

Absents : PERIGAUD C., COULAUDOU N., DAUDE C, COUEGNAS A., VIGNON F., WERTHMANN G.,

Secrétaire : M.C TESSIER.

Syndicat Energies Haute-Vienne : convention modifiée d'adhésion au service Energies.

Monsieur le Président présente le projet de convention modifiée d'adhésion au service « énergies service public 87 », auquel la Communauté de Communes adhère depuis le 3 octobre 2006,

Ce service met à la disposition des collectivités un certain nombre d'outils et de compétences au bénéfice de l'économie des dépenses d'énergie. Ses actions portent notamment sur le suivi énergétique de la collectivité, sur des études énergétiques, sur des études de pré-faisabilité pour des projets d'énergie renouvelable..

Le projet de convention inclut les nouvelles prestations du service « énergies service public 87 », portant notamment les études préliminaires aux fins de maîtrise des dépenses d'énergie et de productions d'énergie renouvelable.

Après en voir délibéré, le Conseil Communautaire :

- autorise le Président à signer la convention à intervenir avec le Syndicat Energies Haute-Vienne réglant l'adhésion au service « énergies service public 87 ».

Pour copie conforme
Le 11 mars 2011
Le Président